

Suivi de l'étiage 2025 du bassin du Lot

Soutien d'étiage du Lot domanial

Bulletin n°14

Météo du bassin

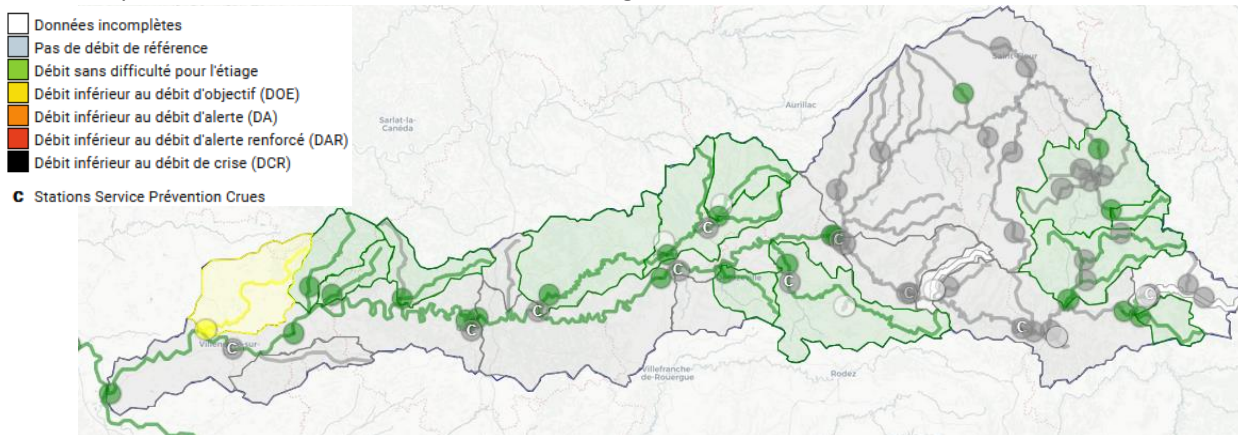
L'épisode pluvieux des 21 et 22 septembre a apporté des cumuls de précipitations importants sur l'ensemble du bassin, avec des moyennes comprises entre 28 et 40 mm, de l'aval vers l'amont. Dans le même temps, les températures se sont révélées fraîches, nettement inférieures aux normales de saison : les écarts atteignaient $-1,5\text{ °C}$ à -3 °C pour les minimales journalières et -5 °C à -7 °C pour les maximales.

Pour les prochains jours, les prévisions n'annoncent pas de précipitations significatives. Une hausse progressive des températures est attendue à partir du samedi 27 septembre, permettant un retour vers des valeurs proches des normales de saison.

Hydrologie du bassin

Les précipitations intenses des 21 et 22 septembre ont entraîné une hausse généralisée des débits sur l'ensemble du bassin versant, améliorant ainsi la situation hydrologique par rapport à la semaine précédente. Seule la Lède présentait encore, le 24 septembre, un débit moyen journalier inférieur au DOE.

Par ailleurs, l'indicateur d'humidité des sols se situe actuellement à des niveaux proches de la médiane, voire supérieurs par endroits, ce qui devrait contribuer à limiter la baisse rapide des débits dans les prochains jours. L'évapotranspiration demeure également faible, en raison des températures fraîches et de la couverture nuageuse.



Cartographie du franchissement des débits seuils du bassin du Lot au 25 septembre 2025

<http://laviedelariviere.bassindulot.fr>

Soutien d'étiage du Lot domanial

Consignes de soutien d'étiage et débits naturels reconstitués à Entraygues-sur-Truyère, droits d'eau conventionnels stockés et déstockés :

	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
	18/9	19/9	20/9	21/9	22/9	23/9	24/9	25/9	26/9
<u>Consignes* (m³/s) à Entraygues-aval</u>	12	12	12	12	12	12	12	12	12
<u>QNR** (m³/s) à Entraygues</u>	12,8	11,1	10,0	28,7	69,4	51,9	35,7	→	↘
Droits conventionnels cumulés*** (m ³ x1000)	30 355	30 781	31 302	31 302					
Volume cumulé déstocké*** (m ³ x1000)	10 608	10 688	10 863	10 863					
<i>Débits moyens journaliers (QMJ en m³/s) mesurés sur l'axe réalimenté</i>									
Entraygues-aval (EDF)	12,8	17,0	13,8	15,4	14,7	20,4	35,7		
Entraygues [Roquepailhol]	12,6	17,3	13,8	16,3	14,0	21,4	39,8		
Faycelles	11,8	9,2	14,2	18,4	17,8	18,9	29,4		
Cahors [Lacombe]	18,7	16,4	20,3	21,0	28,3	25,0	31,5		
Coutet (EDF)	23,9	22,0	19,1	26,8	34,2	31,0	35,0		
Aiguillon-Ville****	21,0	20,0	16,3	25,8	28,9	29,9	28,5		

Sources : DREAL Occitanie / EDF

* Adressée par le SMBL à EDF (concessionnaire des centrales hydroélectriques Lot-Truyère)

**Débit moyen journalier naturel reconstitué à Entraygues-sur-Truyère (en l'absence de barrage et d'une réalimentation) – calcul du QNR effectué par le partenaire EDF

*** Depuis le 1^{er} juillet

**** Station d'Aiguillon influencée lorsque le débit de la Garonne à Tonneins est supérieur à 200 m³/s

Au 21 septembre, les droits d'eau cumulés s'élevaient à 31,3 hm³, pour un volume déstocké de 10,86 hm³.

Les précipitations récentes ont entraîné une hausse significative du QNR, qui a atteint 69,4 m³/s, un niveau qui n'avait pas été observé depuis le 21 mai. Dans ce contexte, peu de droits supplémentaires ont pu être cumulés et de légers déstockages ont eu lieu les 19 et 20 septembre. Le QNR devrait rester élevé au cours des prochains jours, ce qui n'entraînera pas de nouveaux cumuls, ceux-ci prenant fin le 30 septembre. À compter du 1^{er} octobre, la méthode de calcul des déstockages évoluera : ceux-ci seront réalisés par rapport au débit réservé de 8 m³/s, et non plus par rapport à la valeur du QNR. Dans l'hypothèse où la consigne de 12 m³/s serait maintenue tout au long du mois d'octobre, le volume déstocké atteindrait un peu plus de 10 hm³.

Attention : la limitation des éclusées à 110 m³/s, en vigueur depuis le 1^{er} juillet, prendra fin le 30 septembre. Dès le 1^{er} octobre, des hausses plus marquées des éclusées pourront donc être observées sur le Lot.

Cotes des retenues utiles au soutien d'étiage :

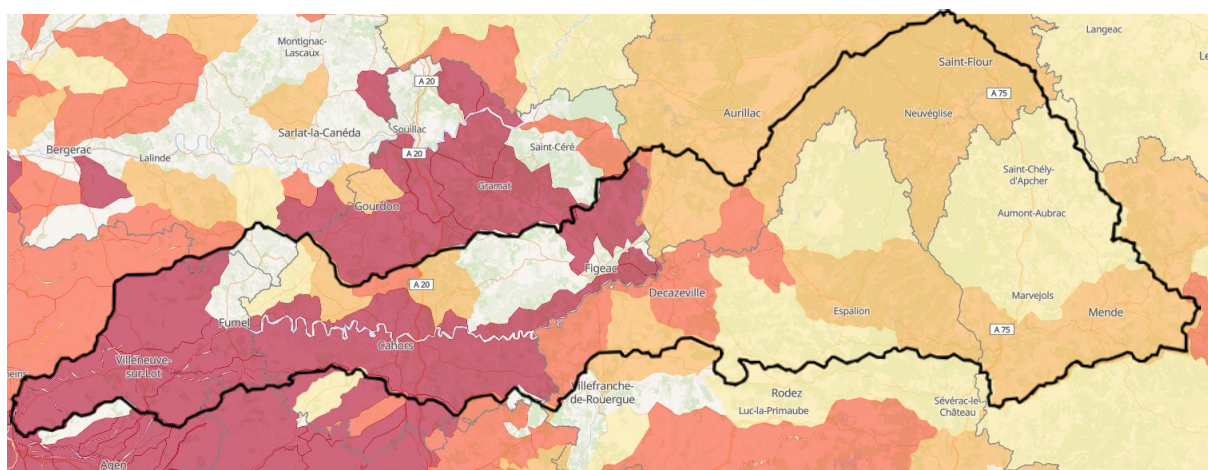
Les fortes précipitations enregistrées au cours des deux dernières semaines ont permis une remontée quasi généralisée des niveaux des réservoirs de barrages, à l'exception du barrage de Maury, qui a connu une baisse marquée.

Cotes des retenues :

RETENUE	COTE Touristique Conventionné D'usage (en mNGF)	DATE	COTE (en mNGF)	<i>Par rapport à la cote touristique (en m)</i>	<i>Bilan des 15 derniers jours (en m)</i>
Grandval	726	25 septembre 2025	725,36	-0,64	+0,16
Sarrans	630	25 septembre 2025	636,71	+6,71	+2,85
Mauray	583,5	25 septembre 2025	583,91	+0,41	-2,13
Castelnau	410,5	25 septembre 2025	411,77	+1,27	+0,47

Source : EDF

Arrêtés de restriction des prélèvements d'eau



Carte des arrêts de restriction des prélèvements d'eau publiés au 25 septembre 2025

Lien du site internet VigiEau : <https://vigieau.gouv.fr/>

Vigilance : Affluents rive droite Truyère (12) ; Affluents rive gauche Truyère (12) ; Bassin de la Truyère (48) ; Bassin de la Colagne (48) ; La Thèze (46) ; **La Colagne (48)**

Alerte : Célé (hors veyre) (15) ; Truyère aval (15) ; Bassin du Bramont (48) ; Bassin du Lot (48) ; Ander – Margeride (15) ; Aubrac (15) ; Dourdou de Conques (12) ; Vert aval et Masse (46) ; Affluents du Lot amont (12) ; Diège (12) ; **Vers, Rauze et Sagne (46)** ;

Alerte renforcée : Vert amont (46) ; Affluents du Lot (15) ; Affluents du Lot domaniaux amont (12) ; Veyre (15)

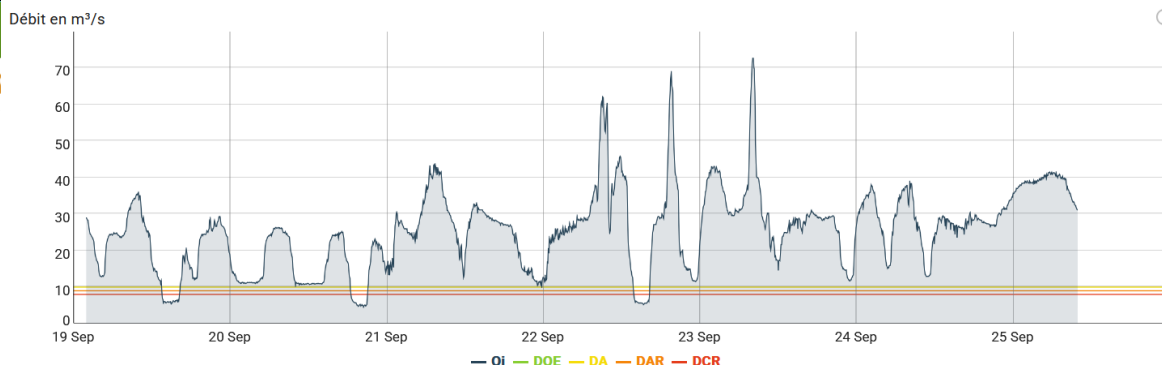
Crise : Affluents du Célé (46) ; Bassin versant du Boudouysou-Tancanne (47) ; Les affluents du Lot (46) ; bassin versant du Lot aval (47) ; Bassin versant de la Lède (47) ; Lède réalimenté (47)

Etat d'avancement des cultures et besoins en eau

Les prélèvements agricoles sont désormais très limités, et la campagne d'irrigation arrive à son terme sur l'ensemble du bassin versant du Lot.



Variations de débit sur le Lot réalimenté



Graphique des débits « instantanés » (Qi) enregistrés sur le Lot à la station d'Aiguillon [Ville] (47) du **19 au 25 septembre 2025**

L'activité hydroélectrique de la chaîne Lot-Truyère est en hausse depuis une semaine. L'achèvement des travaux du barrage de Labarthe a en effet permis à EDF de retrouver sa pleine capacité de production. Par ailleurs, trois passages sous le débit de crise (DCR) ont été enregistrés à Aiguillon au cours de la semaine, malgré les débits importants observés sur le Lot.

Prochain bulletin : jeudi 2 octobre

Merci de tenir informé le syndicat mixte du bassin du Lot en cas de difficultés constatées sur le terrain :

Victor Rigal, chargé de mission Gestion Quantitative

v.rigal@valleedulot.com / bulletin-info-hydro@valleedulot.com – 05 65 53 23 18 ou 06 30 05 69 84

Précisions & glossaire :

La réalimentation du Lot domanial

La campagne 2025 de soutien d'étiage du Lot domanial a débuté le mardi 1^{er} juillet à 00h. Le soutien d'étiage du Lot est en place grâce à une convention entre EDF et le Syndicat Mixte du bassin du Lot (anciennement Entente Lot), depuis 1989 (36^e campagne consécutive). Cette convention permet de réalimenter le Lot domanial au-delà du débit minimal imposé aux concessions hydroélectriques sur la Truyère et le Lot amont. Rappelons que le débit minimal imposé aux concessions pour cette confluence (Entraygues-sur-Truyère) est de 8 m³/s depuis le 1^{er} janvier 2014 (sauf si les débits entrant dans les retenues sont inférieurs). La convention permet une réalimentation du 1^{er} juillet au 30 septembre (voire 31 octobre si économies).

Ce soutien des étiages se fait dans le but d'assurer le multiusage de l'eau (AEP, irrigation, navigation & loisirs nautiques, etc.) et de favoriser la vie aquatique sur le Lot domanial jusqu'à la confluence avec la Garonne.

Le SMLB envoie deux consignes par semaine (lundi et jeudi) à EDF. Cette consigne correspond au débit instantané en deçà duquel EDF ne peut descendre à l'aval d'Entraygues-sur-Truyère (confluence Lot et Truyère). Cette consigne est indépendante des éventuelles variations de débit qui peuvent se produire entre l'aval d'Entraygues-sur-Truyère et la confluence avec la Garonne.

Quelques définitions

DOE (Débit d'Objectif d'Etiage) : Débit minimum pour lequel on estime que le milieu aquatique et les usages sont maintenus dans des conditions acceptables.

DA/DAR (Débit d'Alerte ou Alerte renforcée) : Débits seuils en dessous desquels les restrictions d'usages de l'eau sont mises en place dans le cadre de l'Arrêté Cadre Interdépartemental.

DCR (Débit de Crise) : Débit seuil en dessous duquel sont mis en péril la plupart des usages (notamment Alimentation en Eau Potable) et la survie des espèces présentes dans la rivière.

Des liens utiles

Les avis à la batellerie permanents et temporaires – Aveyron – Lot – Lot-et-Garonne :

<https://aveyron.fr/pages/eau-transition-ecologique/naviguer-sur-la-riviere-lot>

<https://www.lot.gouv.fr/navigation-r2009.html>

<https://www.inforoute47.fr/#navigation>

Les bulletins de conseils irrigation des chambres d'agriculture :

<https://lot.chambre-agriculture.fr/agro-environnement/eau/bulletin-de-conseil-irrigation/#c283638>

<https://lot-et-garonne.chambre-agriculture.fr/produire/irrigation-lacs/les-messages-conseils-irrigation/>